



Assurances Sinistres

Lien : <https://innov-maroc.com/formation/assurances-sinistres>

 DURÉE
3 jours (21h)

 RÉFÉRENCE
FNC197

 CATÉGORIE
Assurance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Préparer le dossier sinistres et assurer le suivi
- ✓ Suivre efficacement le règlement

POUR QUI ?

- ✓ Collaborateurs des services généraux
- ✓ Administratifs
- ✓ Juridiques
- ✓ Toute personne en charge du suivi administratif des polices d'assurances



Programme détaillé

1 / Rappel : les éléments clés des contrats d'assurances de l'entreprise

- Risques de dommages aux biens
- Risques de responsabilité civile
- Assurances correspondantes

2 / Les étapes de la gestion d'un sinistre

- Déclarer efficacement un sinistre
- De la constatation du sinistre à la négociation avec l'assureur

3 / Le règlement du sinistre par l'assureur

- Le principe indemnitaire
- Les limites légales et contractuelles en matière d'indemnisation
- Les évolutions en matière de sinistres

4 / Préparer le dossier sinistre pour l'assureur

- Constituer le dossier
- Déclarer le sinistre
- Prendre les mesures conservatoires face au risque d'aggravation du sinistre
- Organiser la visite du site sinistré et réaliser le relevé des témoignages
- Assurer le suivi de l'expertise
- Etablir un état chiffré des pertes

5 / La subrogation de l'assureur : un mécanisme spécifique

- Les conditions et effets de la subrogation de l'assureur
- Maîtriser les difficultés liées aux clauses de renonciation à recours dans les contrats commerciaux
- Le concours des actions de l'assureur subrogé et de l'assuré contre le tiers responsable
- L'action en remboursement des sommes payées par l'assureur : les précautions pour éviter une telle action à son encontre

6 / Optimiser la procédure et limiter sa responsabilité

- Maîtriser la direction du procès : surmonter les difficultés éventuelles
- Difficultés liées aux conflits d'intérêts entre l'assuré et son assureur : choix de l'avocat et réserves de garantie formulées par l'assureur
- Repérer les cas où l'assureur peut être considéré comme ayant renoncé à ses réserves de garantie
- La reconnaissance de responsabilité et la transaction par l'assuré
- Portée juridique et conditions de leur opposabilité à l'égard de l'assureur
- Précautions pour éviter un éventuel refus de prise en charge du sinistre par l'assureur
- La prescription : identifier les précautions à prendre
- Cadre juridique et actions relevant de la prescription biennale
- Point de départ de la prescription biennale
- Moyens de l'interrompre et de neutraliser ses effets

7 / Suivre le remboursement des sinistres

- Relations avec l'assureur
- Principes d'indemnisation selon les types d'assurances
- Demandes d'avance de fonds
- Incidences d'un contentieux

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 02 au 04 Sep. 2026

 Distanciel

 28 au 30 Oct. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@innov-maroc.com

 **Web** : <https://www.innov-maroc.com>

Document généré le 26/08/2026 — Réf : FNC197
INNOV MAROC — Tous droits réservés